

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux Mille Neuf, le 13 mai à dix-sept heures trente, a eu lieu à la Salle ISLEA à Avermes, l'Assemblée Générale du SICTOM NORD-ALLIER, suite à une convocation faite par **Monsieur René GIRAUD, Président.**

ETAIENT PRESENTS : M. METHENIER J-P, M. LARTIGAU, M. FAYE, M. VENIAT, M. LAROCHE, M. GIRAUD, M. ROGUE, Mme TORTEL, M. DEGRANGE, M. PRUGNAUD N, M. ERAUD, M. CHARMETANT, Mme DE BREUVAND, Mme DEMURE, M. PLACE, Mme DE CHACATON, M. DUPUIS, M. MERITET, Mme BETIAUX, M. JACQUELIN, M. SOTEAU, Mme BARDET, M. MARGELIDON, M. GUYET, M. TOURRET G, M. CHAVIGNON, Mme DAMERT, Mme GAULMIN, Mme DOURLENS, M. BODARD, M. CABANNE, M. RAMAGE, M. HOUX, M. VIROT, M. GAUDRAT, M. LABUSSIÈRE, M. DESMYTTER, Mme POUGET, Mme PETIOT, M. NOEL, Mme VIRMOUX, M. BOUILLON, M. PERISSE, M. TALON, Mme PERRIN M, M. SPEISSER, M. DESMOULES, M. LAFORET, M. PAUTONIER, M. CHATELIER, Mme CHARNET, M. GUIOT, Mme FOUGEROUZE, M. PETITJEAN, M. LAFAY, M. PETIOT, M. SELLOT, M. LALOUE, Mme GLENAT, M. BOUDOT, M. DUPONT, Mme BOUQUET DES CHAUX, M. DURET, Mme VOISIN, M. TUREAU, Mme PATUREAU, M. MAITRE, M. BLANDIN, M. BRUN, M. DEVENE, M. BARDET L, M. BRUNOT, M. DIFFER, M. LOGNON, M. NAUX, M. MAZOIRE, M. HENRIOT, M. LACROIX, M. VERDELET J-C, M. SAINT ORENS, Mme BASILE, Mme GERARD.

ETAIENT EXCUSES : Mme LEGRAND, M LEVASSEUR, Mme ADVENIER, M. HOURCABIE, M. OLIVIER, M. MORIGAULT, M. MARIDET, M. BORDE M, M. METENIER P, M. CHARRIER, Mme NOIZETTE, M. JARDIN, M. GENILLON, M. PARNIERE, M. LABONNE, M. SOUFFERANT, M. VERNISSE, M. RENAUD, M. SIMON, M. DENIZOT, M. CHAMBEFORT, Mme TARDIF, Mme GIRAUD-TISSIER.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme LEGRAND à M. PLACE, M. LEVASSEUR à Mme DE BREUVAND, M. METENIER P à M. PETITJEAN, M. PARNIERE à M. CABANNE, M. SOUFFERANT à M. CHATELIER, M. RENAUD à M. DEVENE, Mme TARDIF à M. CHAVIGNON.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : M. BOURGUIGNON, Mme DARBELET et Mlle BONILLO du SICTOM Nord Allier.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

# ***TABLE DES MATIERES***

**1 – APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 2009**

**2 – COLLECTE DES DECHETS SUR LES AIRES D'ARRET DES ROUTES DEPARTEMENTALES DE L'ALLIER**

**3 – I.S.D.N.D. DE CHEZY – GARANTIES FINANCIERES : RENOUELEMENT DE LA CAUTION BANCAIRE**

**4 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**

**5 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU**

**6 – PRESENTATION DU RENDU FINAL DE L'ETUDE D'OPTIMISATION PAR LE BUREAU D'ETUDES VERDICITE**

**7 – QUESTIONS DIVERSES**

M. GIRAUD, Président, remercie les délégués de leur présence et énonce les délégués excusés et les pouvoirs.

Le quorum est atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

M. GIRAUD souligne que cette assemblée sera orientée essentiellement sur le rendu de l'étude d'optimisation qui sera présenté par M. DESVALOIS du bureau d'études VERDICITE.

### **1 – APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 2009**

Monsieur le Président rappelle qu'il a transmis pour information le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 4 mars 2009.

Il demande aux délégués si celui-ci appelle des réserves ou des observations.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Les délégués procèderont à la signature du registre des délibérations.

### **2 – COLLECTE DES DECHETS SUR LES AIRES D'ARRET DES ROUTES DEPARTEMENTALES DE L'ALLIER**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le marché en cours lancé par le Conseil Général de l'Allier, pour le service de la collecte et le traitement des déchets sur les aires d'arrêts des routes départementales de l'Allier se termine le 5 juillet 2009. Ce marché avait été signé en groupement conjoint avec les syndicats :

SICTOM Sud-Allier  
SICTOM de la Région Montluçonnaise  
SICTOM de Cérilly  
SIROM de Lurcy-Lévis

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Conseil Général de l'Allier doit lancer un nouveau marché pour le même service.

Afin de pouvoir soumissionner à cette consultation, il est nécessaire que les syndicats concernés par cette collecte dont le SICTOM Nord-Allier, répondent en groupement solidaire conformément à l'article 51 du Code des marchés publics.

Le SICTOM Sud-Allier serait désigné mandataire de ce groupement.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :**

- ⇒ **ACCEPTÉ** que le SICTOM Nord-Allier adhère au groupement solidaire,
- ⇒ **ACCEPTÉ** que le SICTOM Sud-Allier soit le mandataire de ce groupement.

### **3 – I.S.D.N.D. DE CHEZY – GARANTIES FINANCIERES : RENOUELEMENT DE LA CAUTION BANCAIRE**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur et au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D), il est nécessaire de mettre en place les garanties financières destinées au paiement des dépenses liées à la surveillance du site, aux interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution et à la remise en état du site après exploitation. Ces garanties, constituées sous la forme d'un acte de cautionnement solidaire, doivent être renouvelées à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

Trois établissements ont été consultés : Crédit Agricole Centre France, Gras Savoye et Euro Caution Courtage.

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de ZURICH Insurance Plc reçue par l'intermédiaire de Euro Caution Courtage qui s'avère la plus intéressante :

Taux de commission sur utilisations :	0,27 % du montant cautionné
Durée de la garantie :	36 mois
Frais de dossier :	Néant

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :**

- ⇒ **ACCEPTÉ** de retenir l'offre de ZURICH Insurance Plc,
- ⇒ **AUTORISE** son Président à signer tout contrat et acte s'y rapportant.

#### **4 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**

Commentaires faits par Monsieur GIRAUD

Procédure	Objet	Date Notification	Titulaire	Montants estimés du Marché €HT	Montants réalisés 2009 €HT
<b>Marchés de FOURNITURES</b>					
<b>Procédure adaptée 2009-C-06</b>	Acquisition : une tondeuse auto-portée 1 taille haie thermique 1 pulvérisateur à batterie 2 casques	16/04/2009	EURL BARDIN	9 615,19	<b>5 055,80</b>
<b>Procédure adaptée 2009-C-08</b>	Acquisition d'un gyrobroyeur	16/04/2009	SARL TISSIER	7 107,02	<b>7 685,00</b>

#### **5 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU**

Procédure	Objet	Date Notification	Titulaire	Montants estimés du Marché €HT	Montants réalisés 2009 €HT
<b>Marchés de SERVICES</b>					
<b>Procédure adaptée 2009-C-19</b>	Mission de surveillance de travaux et suivi de chantier pour la réparation d'un puits de relèvement des lixiviats des alvéoles C-D	01/04/2009	BERTASSI		<b>15 541,00</b>

#### **6 – PRESENTATION DU RENDU FINAL DE L'ETUDE D'OPTIMISATION PAR LE BUREAU D'ETUDES VERDICITE**

Monsieur LALOUE précise que le rendu final de l'étude d'optimisation a été présenté dernièrement au personnel du service collectes du SICTOM Nord Allier.

L'objectif, aujourd'hui, est que l'ensemble des élus prenne connaissance des différents leviers possibles afin de les mettre en œuvre après validation.

M. GIRAUD précise que le bureau d'études VERDICITE, basé à Bordeaux, est spécialisé dans les déchets (optimisation, bilan carbone, gaz à effet de serre...) et donne la parole à M. DESVALOIS pour une présentation en images.

M. DESVALOIS s'excuse auprès de l'ensemble des élus pour son retard dû aux horaires de train.

Il précise que ce rendu final résulte des 30 suivis de collecte qui ont été effectués dans le courant du mois d'octobre 2008, ainsi que des informations fournies par les services du SICTOM Nord Allier (tonnages et dotations).

1<sup>er</sup> levier d'optimisation : mise en place du compostage individuel

Le bureau d'études VERDICITE a constaté que de nombreux sacs de déchets verts étaient présentés à la collecte d'ordures ménagères.

Le SICTOM Nord Allier collecte environ 300 kg / habitant / an d'ordures ménagères.

L'objectif fixé par le grenelle de l'environnement étant de réduire les déchets, la mise en place du compostage individuel est proposée. Ce système, basé sur le volontariat, nécessite une importante communication auprès des usagers.

### 2<sup>ème</sup> levier d'optimisation : collecte du verre en porte à porte

Les tournées de la collecte du verre en porte à porte concernent essentiellement les bars-hôtels-restaurants. Les conteneurs, lorsqu'ils sont présentés, sont collectés à moitié pleins.

Ce type de collecte fait double emploi avec la collecte des colonnes à verre en point apport volontaire.

Ce point nécessite une étude au cas par cas des producteurs concernés par cette collecte, en vue de la conserver ou non.

### 3<sup>ème</sup> levier d'optimisation : fréquences de collecte en habitat dispersé

Il est relevé une différence de fréquence sur les secteurs en habitat dispersé, habitat pour lequel une collecte hebdomadaire s'avère suffisante en matière de qualité du service. Le SICTOM Nord Allier étudiera une harmonisation des fréquences sur ce type d'habitat.

### 4<sup>ème</sup> levier d'optimisation : fréquences de collectes sur Moulins et Yzeure

Une chute de productivité est constatée entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> collecte pour les communes collectées plus de deux fois par semaine.

Exemple de tonnages sur une semaine d'une commune qui est collectée 3 fois / semaine :

1 <sup>ère</sup> collecte :	2,01 t / h
2 <sup>ème</sup> collecte :	0,98 t / h
3 <sup>ème</sup> collecte :	1,26 t / h

Une proposition est donnée de supprimer la 2<sup>ème</sup> collecte dans ces communes.

Une communication est à prévoir : tractage boîtes aux lettres, courrier bailleurs et syndics, réunions de quartier, site internet, suivi de collecte et mémo-collecte aux adresses présentant des problèmes.

M. DESVALOIS énumère les enjeux de la réduction de fréquences :

- économiser des sorties de bennes,
- niveau écologique : plus il y a de collectes plus cela appelle de déchets,

### 5<sup>ème</sup> levier d'optimisation : collecte des déchets verts

Devant le succès de la collecte en porte à porte mise en place sur la commune d'Avermes et la future création d'une plate-forme de compostage sur le site de Chézy, une extension de la collecte des déchets verts aux secteurs pavillonnaires des communes de Moulins et Yzeure est à l'étude.

### 6<sup>ème</sup> levier d'optimisation : collecte en bras latéral

90 % des usagers sont satisfaits de ce type de collecte adapté à l'habitat faible en milieu rural.

Un périmètre d'extension de 13 communes à proximité des zones existantes est envisageable.

Une importante communication doit être mise en place :

- en amont : information dans les journaux municipaux et boîitage,
- en aval : suivis de collecte, rappel des consignes pour des éventuels problèmes de vrac.

### 7<sup>ème</sup> levier d'optimisation : collecte sélective

Il a été constaté un double service de collecte sélective en porte à porte et en point apport volontaire concernant 8 communes du SICTOM Nord Allier. Le taux de remplissage des colonnes en point apport volontaire est parfois faible sur ces communes.

Le maintien des colonnes pour emballages plastiques et papiers est à étudier.

### 8<sup>ème</sup> levier d'optimisation : collecte sélective en apport volontaire

Certaines colonnes emballages plastiques et papiers du SICTOM Nord Allier et du SIROM de Lurcy-Lévis ont parfois un faible taux de remplissage (20 à 30 % en moyenne) et les distances de collecte sont longues.

Le SICTOM Nord Allier effectuera une étude pour optimiser itinéraire, taux de remplissage, nombre de fréquences de ramassage.

A la suite de cette présentation, s'ouvre un large débat.

*M. DESMOULES : Avec la collecte en bras latéral, des déchets autres que ménagers risquent d'être déposés dans les conteneurs.*

*M. DESVALOIS : Le problème est identique en collecte traditionnelle car les agents ne voient pas le fond des conteneurs.*

*M. SOTEAU : En quoi la collecte en bras latéral est bien perçue par les usagers ? En quoi est-elle innovante ? Quels avantages pour les usagers ?*

*M. DESVALOIS : Le système est innovant.*

*M. GIRAUD : Les usagers n'ont pas à se soucier du jour de la collecte. Il pose son sac dans le conteneur mis à disposition quand il le souhaite.*

*M. SOTEAU : En ce qui concerne les communes collectées plus de deux fois par semaine, j'approuve l'éventuelle suppression de la 2<sup>ème</sup> collecte.*

*Mme CHARNET : La collecte en bras latéral n'est pas adaptée pour les personnes à mobilité réduite, car le conteneur n'est pas forcément déposé devant leur domicile, ce qui leur nécessite un trajet plus long. Ceci engendre un sentiment de baisse du service.*

*M. DESVALOIS : Nous retrouvons ce problème avec les colonnes sur les points d'apport volontaire, mais dans l'ensemble, les usagers collectés en bras latéral sont satisfaits du service.*

*M. LALOUE : Les ramassages en porte à porte sont contraignants car il faut sortir ses déchets le jour du ramassage contrairement à la collecte en bras latéral.*

*M. LAFAY : Une bonne communication serait nécessaire pour la réduction de la fréquence. La commune de Noyant est confrontée à une variation saisonnière de la population. Nous subissons une hausse de la TEOM avec une baisse du service, et les usagers attendent une réduction de leur facture.*

*M. DESVALOIS : Au vu des quantités présentées à la collecte, certains habitants font déjà naturellement du C1. Pour les secteurs conteneurisés, il faudra peut-être adapter les tailles de bacs. La « facture » est composée à 50 % de collecte et 50 % de traitement. L'augmentation de la T.G.A.P va faire monter le coût de traitement. Si on veut limiter la hausse de la T.E.O.M, une action au niveau de la collecte doit être envisagée.*

*M. BOUDOT : Quelques inquiétudes subsistent pour la saison thermale à Bourbon l'Archambault quant à la réduction de la tournée et l'augmentation de la population à ces périodes.*

*M. DEGRANGE : Les communes doivent-elles faire des aménagements particuliers pour la collecte en bras latéral ? Quand auront lieu les réductions de fréquence ?*

*M. PETITJEAN : Une attention particulière est demandée quant à la stabilité des conteneurs à sabot qui ont tendance à bouger lors de grand vent.*

*M. GIRAUD : Des aménagements particuliers ne sont pas nécessaires dans l'immédiat. En ce qui concerne les réductions de fréquence, il faut laisser le temps aux services du SICTOM Nord Allier de travailler en partenariat avec les communes afin de les mettre en place.*

*M. BODARD : Une collecte déchets verts sur le secteur pavillonnaire a été préconisée, mais ne serait pas nécessaire toute l'année ; ce genre de déchets est en abondance la moitié de l'année. Ne pourrait-on pas alterner une semaine collecte déchets verts et une semaine collecte sacs jaunes.*

*M. DESVALOIS : Non, car les fermentescibles sont trop importants. Il faudrait adapter une collecte déchets verts 9 mois/12mois. Pour ce qui est d'une collecte sacs jaunes tous les 15 jours, ce n'est pas possible, car les habitants vont devoir attendre deux semaines pour être collectés.*

*Mme FOUGEROUZE : Ceci reste un projet, qui le valide ?*

*M. LALOUE : Aujourd'hui, les différents points d'optimisation, déjà vus par le comité de pilotage nous sont présentés. Il appartient au SICTOM Nord Allier de les mettre en œuvre. Le compostage individuel peut se mettre en place rapidement. La collecte verre en point d'apport volontaire doit être étudiée consciencieusement afin de l'optimiser. Des positionnements de colonnes sont peut-être à revoir.*

*En ce qui concerne la collecte en bras latéral qui se développera en milieu rural, l'évolution des déchets verts et la réduction de fréquence, les services du SICTOM Nord Allier étudient consciencieusement ces leviers afin de les optimiser. Une rencontre avec les élus des communes concernées aura lieu.*

*M. CHARMETANT : La collecte en bras latéral a-t-elle le même rendement qu'un ramassage traditionnel ?*

*M. DESVALOIS : Non, la collecte en bras latéral nécessite un seul agent au lieu de trois en ramassage traditionnel. Elle est moins rapide mais les moyens sont différents.*

*M. GIRAUD : En collecte par bras latéral, les conditions de travail sont différentes, plus de charge lourde pour les agents.*

*M. CHARMETANT : Existe-t-il encore aujourd'hui des communes hors agglomération collectées en porte à porte ?*

*M. DESVALOIS : Oui, il n'y a pas de points de regroupement. La campagne est trop vaste.*

*M. CHARMETANT : Ne pourrait-on pas généraliser la collecte en bras latéral hors agglomération à la place de la collecte traditionnelle par points de regroupement.*

*M. DESVALOIS : C'est le travail à faire pour une cohésion des secteurs.*

*Mme FOUGEROUZE : Dans les campagnes isolées, il faudrait des bacs presque à chaque porte, les habitations sont éloignées.*

*M. LALOUE : Les emplacements sont à définir au cas par cas.*

*Mme FOUGEROUZE : Des composteurs individuels vont-ils être distribués aux habitants et à quel prix ?*

*M. GIRAUD : Environ 700 composteurs vont être achetés et seront distribués à des citoyens volontaires et motivés par le compostage individuel. Une participation leur sera demandée.*

*M. DESVALOIS : 30 % sont prêts à faire du compostage individuel selon l'étude.*

*M. LAFAY : Il serait souhaitable d'organiser une réunion à ce sujet dans chaque commune.*

*M. LAFAY : Pourrait-on diminuer la fréquence de ramassage en hiver, les conteneurs ne sont pas pleins et à cette saison il y a moins d'odeur.*

*M. DESVALOIS : Nous avons effectué des suivis de collecte en octobre et d'après les informations recueillies sur le terrain, aucune variation saisonnière importante n'a été constatée sauf pour les déchets verts.*

*M. GUYET : Afin de choisir les leviers les plus intéressants, peut-on connaître les différents coûts de ces leviers (services généraux, communication, bras latéral, déchetterie...)*

*M. DESVALOIS : Les leviers sont chiffrés.*

*Mme CHARNET : Une communication sur le compostage individuel peut être faite par le biais du bulletin municipal et une intervention dans les écoles serait envisageable.*

*M. TALON : Les composteurs individuels seront à disposition d'ici la fin de l'année.*

*M. SPEISSER : La commune de Saint Voir est très satisfaite de la collecte en bras latéral sur sa commune. Ne pas se soucier du jour de collecte, plus d'odeurs devant sa porte, une grande satisfaction de tous les habitants.*

*M. MAITRE : Les conteneurs à chargement par l'arrière sont-ils modifiables pour la collecte en bras latéral.*

*M. GIRAUD : Il faut enlever les roues pour mettre des sabots.*

*M. GIRAUD : Nous ne prenons aucune décision aujourd'hui.*

*Nous allons étudier quelle commune peut commencer le compostage individuel, entamer une importante communication sur la collecte du verre en porte à porte...*

*A charge pour nous de trouver les meilleurs leviers pour faire des économies.*

*M. DESVALOIS : Suite au suivi de toutes les collectes, notre bureau d'études a constaté une bonne qualité de service. Ce constat est conforté par le bureau d'études du baromètre de satisfaction (effectué par PROCOM)*

*Mme CHARNET : Je tiens à préciser qu'un accueil chaleureux nous a été réservé lors de la visite du SICTOM Nord Allier dans le cadre de la semaine du développement durable aux portes ouvertes.*

*M. GIRAUD : Nous ne manquons pas de remercier le service communication.*

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été déposée par écrit trois jours avant l'Assemblée Générale.



*La prochaine assemblée générale aura lieu le :*

⇒ 24 juin 2009 à 17h30 à la salle polyvalente de Montbeugny,

*M. GIRAUD invite les élus à procéder à la signature du registre des délibérations.*

*La séance est levée à 19h15.*

Fait à Chézy, le 26 mai 2009  
Le Président,  
René GIRAUD